



Récupérer son titre de séjour à la préfecture

Par **Ambredrm**, le **03/06/2015** à **10:33**

Bonjour , j'ai besoin d'un petit renseignement . Mon copain a perdu son titre de séjour nous l'avons fais refaire et avons reçus la lettre comme quoi nous devons aller le cherchez ... Combien de temps la préfecture garde le titre de séjour avant que nous venions le cherchez ? Car il n'a pas les sous et il aurait du allé récupérer son titre de séjour depuis avril il me semble . Merci de votre réponse .

Par **aguesseau**, le **03/06/2015** à **12:27**

bjr,rnje pense que la réponse à votre question varie suivant les préfectures.rnmais la logique voudrait que la préfecture conserve le titre de séjour à disposition tant qu'il est valable.rncdt